



Conservatoire
d'espaces naturels
Hauts-de-France

Découvrez la propriété départementale des Marais de Sacy

DATES ET HORAIRES D'OUVERTURE

Le sentier du marais est ouvert :
du 3 Juillet au 1^{er} septembre,
du Mercredi au Dimanche,
de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00*.

* Dernières entrées à 16h.

Seuls ou accompagnés !
Visites guidées tous les mercredis
et samedis de l'été,
sans inscription,
rendez-vous à 14h30,
à l'entrée.

Comment y accéder ?

Parking des propriétés départementales, entre Saint-Martin-Longueau et Les Ageux, (D 1017, Rue de Flandres).

Munissez-vous de bonnes chaussures et de vêtements adaptés à la météo.

Bonne balade estivale !

Les actions de restauration et d'entretien de ce site naturel sont permises grâce au soutien de :

